

MOTION DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE PIERRE PFLIMLIN DE BRUNSTATT-DIDENHEIM

C.A. du 6 février 2024

Nous, représentants élus des professeurs et des parents d'élèves au Conseil d'administration du collège Pierre Pflimlin de Brunstatt-Didenheim avons pris connaissance des moyens pédagogiques (DHG prévisionnelle) dont notre collège disposera à la prochaine rentrée.

Au vu des dernières annonces du Président de la République et en l'absence des décrets d'application qui ne seront adoptés qu'à la fin du mois de février et qui nous demandent de ce fait d'appliquer une réforme qui n'a, pour le moment, aucune base légale, nous exprimons par le biais de cette motion nos plus vives inquiétudes pour la rentrée à venir :

Il nous a en effet été octroyé une enveloppe de moyens insuffisante pour mettre en place cette réforme : en 6^{ème} par exemple, alors que le profil des élèves à venir nécessiterait, pour 5 classes, 4 groupes à besoins en français et 4 en mathématiques, seuls 2 groupes peuvent être financés sans toucher à notre marge de manœuvre. Après discussion en conseil pédagogique, il a été décidé de mettre en place un 3^{ème} groupe dans les deux disciplines précédemment citées, mais cela se fait au détriment d'autres dispositifs (*horaires bilingues en mathématiques et en histoire-géographie, accompagnement personnalisé pour les classes bilingues, groupes d'heures de soutien supplémentaires en français et en mathématiques en classe de 6^{ème}*) et cette situation ne fera que s'aggraver encore l'an prochain avec l'extension des groupes de niveaux en 4^{ème} et en 3^{ème} : les options tels que le latin, le bilinguisme, la LCE, les heures d'accompagnement personnalisé en sciences sont d'ores et déjà sur la sellette.

D'un point de vue organisationnel, d'autre part, cette réforme s'avère être un vrai casse-tête pour nos chefs d'établissement : l'obligation de mettre tous les groupes de français et de mathématiques en barrettes aura des incidences sur les emplois du temps et sur le temps de présence au sein de l'établissement des enseignants.

Par ailleurs, le fait de ne donner aux professeurs de français et de mathématiques plus que des groupes d'élèves et non plus des classes va, dans la plupart des cas, les empêcher d'assumer la tâche de professeur principal en 6^{ème} et en 5^{ème}. Cela aura une incidence certaine sur le suivi des élèves.

De plus, cette réforme nécessite l'apport d'un BMP de 13h30 en français. Or on sait à quel point ces enseignements sont sous tension et connaissent des pénuries d'enseignants. Qu'est-ce qui va nous garantir que nous aurons bien des

collègues présents à la rentrée de septembre pour prendre en charge les groupes que nous ne pourrions assumer nous-mêmes ?

Par ailleurs, les conséquences de cette réforme sur nos élèves nous inquiètent fortement. Les enquêtes PISA ont révélé que notre système scolaire était l'un des plus inégalitaires des pays de l'OCDE avec des écarts en moyenne de 107 points contre 88 points pour les autres pays entre les résultats des élèves issus de milieux défavorisés et ceux de milieux plus favorisés et que non seulement il ne parvenait pas à résorber ces écarts mais qu'il les accentuait encore davantage, notamment au collège. Cette réforme va dans le sens d'une stigmatisation sociale accrue en transformant le collège, dès la rentrée des 6^è, en une gare de tri où chaque élève va se trouver étiqueté, classé, mis dans une case, non pas pour lui permettre de progresser mais pour le cantonner à son statut d'élève en difficulté. Or chacun connaît le rôle de ces prédictions auto-réalisatrices qui, à force de laisser entendre à un élève qu'il a des difficultés, le poussent à baisser les bras et à se conforter à l'image qu'on lui renvoie. Alors certes les élèves « à besoins » seront dans des groupes à 15, mais, à supprimer le moteur de la classe, ne risque-t-on pas un effet d'entraînement vers le bas et ce d'autant que la recherche a montré que les groupes de niveaux ne fonctionnaient pas ? On nous objectera sans doute que ce ne sont pas des groupes de niveaux puisque les élèves ont la possibilité de changer de groupe en cours d'année. Le passage des élèves d'un groupe à l'autre risque d'être anecdotique et ne pourra fonctionner comme un élément de motivation du fait des contraintes organisationnelles.

Par ailleurs, cette réforme nécessite de la part des équipes un travail de préparation et de concertation accru : harmonisation des progressions, concertations pédagogiques fréquentes, réflexions autour de l'évaluation, élaboration de projets efficaces et ambitieux. Nous déplorons que ces temps de travail ne fassent l'objet d'aucune rémunération.

Pour conclure, nous ne pouvons accepter cette réforme qu'on nous impose sans aucune concertation et qui nous apparaît comme une forme de désaveu de notre expertise professionnelle. Cette réforme, en sonnant le glas de tous les dispositifs patiemment mis en place pour la réussite de nos élèves, crée au sein de notre équipe enseignante un fort sentiment de mal-être et une perte de confiance en notre capacité à faire progresser les élèves.

Les personnels et les
représentant-es des parents d'élèves
du collège Pierre Pflimlin